

QUELS SONT LES OBJECTIFS POURSUIVIS ?

Les objectifs sont à l'opposé des missions de services publics. La question est de savoir aujourd'hui si la baisse du courrier nous oblige à abandonner le service public ? Car c'est sur cette réalité que Le Groupe argumente ses orientations et choix stratégiques.

Nos missions ne peuvent être considérées en dehors des évolutions technologiques. C'est ainsi que le courrier a financé la recherche. Dans les années 1930, au sein de l'administration des PTT, deux petits organismes ont vocation à mener des recherches en télécommunications : Le « Service d'études et de recherches techniques » (SERT) et le Laboratoire national de radioélectricité (LNR) ils donneront par la suite le CNET (Centre national d'Etudes des Télécommunications).

La communication (quel que soit le support) n'est pas une marchandise, mais bien une mission d'intérêt général dont les enjeux sociétaux nous concernent tous, chaque jour.

Dans ces conditions, les analystes se posent déjà la question de la pertinence de conserver le colis/courrier au sein du Groupe. D'ailleurs dans ce dossier, La Poste n'évoque à aucun moment sa stratégie concernant l'activité colis/courrier.

QUEL AVENIR POUR LA BRANCHE COLIS/COURRIER AU SEIN DU GROUPE ?

L'avenir de la branche colis/courrier semble incertain au sein d'un Groupe qui deviendra majoritairement bancaire (le seul résultat net de la CNP représente deux fois celui de la totalité du groupe La Poste). De fait, le métier de La Poste deviendrait la finance.

UNE PRESSION COMMERCIALE ACCRUE !!

Le ministre de l'économie annonce clairement que La Poste doit « se développer massivement dans la banque et l'assurance ». (Et celui-ci incite fortement à investir dans des produits d'assurance concernant la retraite !!).

Le Groupe (coté en bourse) CNP est aujourd'hui le N°1 de l'assurance-vie et de la couverture d'emprunts en France.

A La Poste, on rêve donc déjà d'offres assurantielles et bancaires qui évoluent tous les mois et une forte augmentation de la productivité des agents et des bureaux.

POUR LA CGT, L'IMPORTANT EST D'ANTICIPER COLLECTIVEMENT AFIN QUE NOUS NE SOYONS PAS CONFRONTÉS À DES SOLUTIONS INDIVIDUELLES, GÉNÉRATRICES DE SOUFFRANCES AU TRAVAIL.

CARTON ROUGE!

L'ÉTAT, ACTIONNAIRE MINORITAIRE EN 2020 (ENVIRON 34% CONTRE 74% AUJOURD'HUI) QUELLES CONSÉQUENCES SUR L'EMPLOI ?

L'opération de changement d'actionnaire principal se fera en deux étapes permettant à l'Etat de récupérer près d'un milliard d'€ au passage. Au dernier Conseil d'Administration, La Poste annonce déjà 300 000 millions d'€ d'économie à faire d'ici fin 2019.

Cette fusion des 3 entités (La Poste, CDC et CNP correspondant à 300 000 salariés), n'a pas comme priorité l'amélioration des conditions de travail, mais plutôt la volonté de rationaliser en supprimant les doublons de métiers et en transformant ceux-ci au niveau des entreprises. La suppression de postes et les reclassements accompagneront cette vision stratégique.

Traduction : Fermeture des bureaux de Poste dans les quartiers et territoires moins porteurs et pression commerciale accrue pour tous.



LA RESTRUCTURATION DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES PUBLIQUES EST UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS LA SOUMISSION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU CAPITAL ET AUX MARCHÉS FINANCIERS.

C'EST POURQUOI NOUS AVONS BESOIN DE NOUS RASSEMBLER ET NOUS MOBILISER POUR EXIGER LA CONSTITUTION D'UN PÔLE FINANCIER PUBLIC DIGNE DE CE NOM.

PÔLE FINANCIER PUBLIC SELON LA CGT

Celui-ci reposerait sur la mise en réseau d'un ensemble d'institutions financières de statut public et semi-public exerçant des missions de service public et d'intérêt général.

Il serait placé sous contrôle public et social : responsables des établissements, élus (nationaux et locaux), représentants de la société civile (salariés, associations).

La question du financement étant cruciale pour un autre type de croissance au service du plein emploi solidaire et du développement humain durable, le pôle financier public pourrait jouer un rôle important au service de ces objectifs :

- En répondant à des besoins sociaux fondamentaux comme le logement, la santé ... ;
- En finançant des grands projets de développement des services publics, par exemple dans le domaine des mobilités : transports terrestres, notamment ferroviaires, fluviaux et maritimes ;
- En permettant de financer la relance d'une nouvelle politique industrielle ;
- En soutenant l'aménagement et le développement solidaire des territoires ;
- En soutenant des actions en faveur du développement durable ;
- En présentant une alternative à des montages financiers comme les LBO (Leverage Buy Out) dont l'un des objectifs est la prise de contrôle d'une entreprise dans un but spéculatif.

Tout cela dans le but de donner la priorité à l'emploi, à la création de richesses dans les territoires et à la préservation de l'environnement, et non plus à la recherche de la rentabilité des capitaux. Un pôle financier public au service du développement humain durable. Ce pôle financier public interviendrait notamment dans les domaines suivants :

- ✗ *Soutien au développement des TPE, des PME, des ETI (entreprise de taille intermédiaire) et du tissu économique local ;*
- ✗ *Financement du logement social (logement locatif social et accession sociale à la propriété) ;*
- ✗ *Politique de la ville ;*
- ✗ *Infrastructures de transports ;*
- ✗ *Politique industrielle ;*
- ✗ *Aide à l'innovation ;*
- ✗ *Contribution au financement des collectivités locales.*

**L'EXISTENCE D'UN RÔLE FINANCIER PUBLIC VISE À
RESPONSABILISER LE SECTEUR PRIVÉ ET MUTUALISTE
DE SES OBLIGATIONS DANS L'ÉCONOMIE**

**Pas de progrès social sans
services publics !!**

**MATÉRIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT**



Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM-Prénom :

Adresse :

Entreprise :

Service :

Grade :

Mes coordonnées > Tél :

Mail :

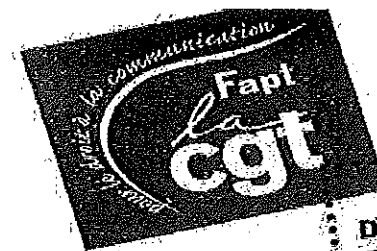


la CGT FAPT

5 boulevard Clemenceau 18000 BOURGES

Tél : 02 48 70 58 30

E-mail : cgtfapt18@orange.fr



**FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 7 Août 2019

LA POSTE - DOSSIER MANDARINE

PRIVATISATION DE LA POSTE POUR 1 MILLIARD D'€

Le Conseil d'Administration du Groupe La Poste qui s'est tenu le 31 juillet 2019, a validé le dossier « Mandarine », c'est-à-dire la prise de contrôle majoritaire du capital de La Poste par la Caisse des Dépôts et Consignations au détriment de l'Etat. La CGT et SUD ont voté « contre », la CFDT et FO ont voté « pour ».

Ce vote, qui n'est pas une fin en soi, est dans la continuité du processus de privatisation engagé depuis 1990, privatisation que la CGT combat au quotidien en faisant des propositions alternatives.

UNE BAISSSE DU COURRIER À RELATIVISER

Afin de justifier ce grand chantier (Mandarine), le Ministre de l'Economie explique : « La Poste perd chaque année 6% de volume de courrier. Les trois activités de La Poste sont la logistique, le courrier et la banque et assurance. Nous allons lui permettre de développer massivement, avec la CNP, ce troisième volet pour compenser la baisse du courrier. »

LE SCÉNARIO DE LA « SAUVEGARDE DU GROUPE » PREND DONC UN LÉGER COUP DANS L'AILE. LA VÉRITÉ SERAIT-ELLE AILLEURS ?

La volonté, non assumée du gouvernement et du PDG, semble plutôt être de démanteler une fois pour toute, le groupe La Poste comme cela a déjà été fait avec d'autres grandes entreprises du service public (France Télécom, EDF, SNCF,...) en gonflant son activité « bancaire et assurance » au détriment de son activité courrier/colis encore aujourd'hui majoritaire.

Il faut cependant nuancer : certes, le volume des lettres ciblées a chuté de 22,4% entre 2013 et 2017, mais le nombre des courriers non adressés (publicités et autres) a progressé de 6,8% et celui des colis de près de 15% sur la période.

Au final, le chiffre d'affaires « courrier » ne s'est dégradé que de -1,5% sur les 5 derniers exercices, pour ressortir à 11,4 M d'€ en 2017.

Quant au résultat opérationnel, il a bondi de près de 10%, avec 600 M d'€ enregistrés en 2017 (source : Les échos).

